



Protection civile

District Nyon

Prangins, le 1^{er} septembre 2021

Extrait des décisions

Centre d'Engagement de Prangins, route de l'Étraz à Prangins

Séance du 1^{er} septembre 2021 à 20h00

Dans sa séance ordinaire du 1^{er} septembre 2021, l'assemblée des délégués, représentée par 47 communes exprimant 138 voix, a pris les décisions suivantes :

Préavis N° 1 - 2021-2026 – Autorisation générale de plaider accordée au Comité de Direction

Après avoir entendu le rapport de la Commission de Gestion et des Finances l'assemblée a accepté le préavis à une large majorité, 2 NON et 6 abstentions.

Préavis N° 2 - 2021-2026 – Compétence en matière de dépenses extrabudgétaires

Après avoir entendu le rapport de la Commission de Gestion et des Finances l'assemblée a accepté le préavis à une large majorité et 1 abstention.

Préavis N° 3 - 2021-2026 – Rétributions du Conseil intercommunal, du Comité de Direction et de la Secrétaire

Après avoir entendu le rapport de la Commission de Gestion et des Finances l'assemblée a accepté le préavis à une large majorité et 1 NON.



Rte de l'Étraz 120
1197 Prangins
T + 41 22 365 18 30
F + 41 22 365 18 31
orpc@orpc-nyon.ch



Protection civile

District Nyon

Préavis N° 4 - 2021-2026 – Budget 2022 amendé

Après avoir entendu le rapport de la Commission de Gestion et des Finances l'assemblée a accepté le préavis à une large majorité, 2 NON et 7 abstentions.

Elections statutaires

Le Conseil intercommunal a élu :

- à la Commission de Gestion et des Finances : M. Marc Husmann de Tannay
- à la Commission ad hoc « Règlement du Personnel » : M. Rupert Schildböck de Gland
- à la Commission ad hoc « Bâtiment CEP » : M. Denis Berger d'Arzier-Le Muids

Bureau du Conseil intercommunal

Le Président

La Secrétaire



Christos Kornaros

Alexandra Wainwright